

L'islam de France : du (faux) rêve mythique à la supercherie, puis à la reddition en rase campagne...

écrit par Gladius | 18 janvier 2021



Qui peut encore croire (ou faire semblant de croire) à cette démarche truquée, vérolée et donc vouée d'avance à l'échec ?

Hier samedi 16 janvier, le petit-fils (honteux) de harki, j'ai nommé Darmanin, tentait l'exploit impossible (sauf à céder sur tout et donc trahir), de « renouer les fils cassés de l'islam de France », en recevant ensemble les 3 gugusses sensés représenter tous les musulmans de France :

– Mohammed Moussaoui, président du Conseil français du Culte musulman (CFCM), d'origine marocaine

– “Maître” Chems Eddine Hafiz (par ailleurs avocat), recteur de la grande mosquée de Paris, vice-président du CFCM, d'origine algérienne

– Ibrahim Alci, autre vice-président du CFCM, d'origine turque.

Comme à son habitude du en-même-temps, Macron avait lancé le

top départ le 18 novembre 2020, en adressant aux musulmans le martial préalable : « *soit vous êtes avec la République, soit vous n'êtes pas avec la République* » (ou encore : c'est soit l'islam à la française soit l'islam des origines). Charge ensuite à Darmanin (et à quelques seconds couteaux, dont l'ineffable Schiappa) de se débrouiller au mieux avec quelques interlocuteurs labellisés.

.
Il convient de rappeler que le 9 janvier Darmanin avait déjà reçu individuellement 3 soi-disant « représentants » des musulmans (dont les 2 premiers susnommés), qui se sont quittés « **tous fâchés les uns contre les autres** » et que l'on peut considérer comme étant irréconciliables. Seul, Hafiz s'était, à titre personnel, avancé positivement en disant que l'islam « acceptait » que des critiques lui soient portées, tant dans ses fondements, que dans ses croyances et son crédo .

.
On pourrait s'arrêter là et conclure, d'abord à l'inutilité de discuter avec une partie adverse elle-même divisée sur ses fondamentaux, et par voie de conséquence, à l'échec programmé d'une solution satisfaisante pour la France.

La réunion s'annonce donc très mal, dans l'espoir d'un résultat positif ; d'autant qu'il faut en outre tenir compte de deux autres facteurs négatifs :

-il faudra certainement compter (à défaut de les neutraliser auparavant -chose impensable-) sur d'autres « acteurs » non conviés à cette messe, qui feront tout ce qu'il faut pour se faire entendre et contester toute vision un tant soit peu concordataire, et pour défendre, bien évidemment, une vision dans le sens contraire et jusqu'au-boutiste, vers la radicalité islamiste.

-l'exécutif sera tenté de lâcher du lest et de se plier à nombre de revendications des musulmans, même chez les moins radicaux (au sein même du CFCM il existe une composante irréductiblement opposée au modèle français).

Il faut reconnaître que les termes de la « charte de référence » de la convention présentée par Macron pouvaient passer pour être plutôt rigides (et même assez surprenants) :

-obligation du respect des principes républicains, sous la responsabilité d'un Conseil (un de plus), d'imams « labellisés ». C'est-à-dire sans imams « importés » et payés par l'étranger (actuellement, sur 1800 imams officiant en France, seuls 20 % sont « français »). :

-priorité de la laïcité dans le statut du religieux musulman. Avec des achoppements nombreux, et en cascade (comme il fallait s'y attendre) : sur la liberté de conscience (notamment la question de l'apostasie ...); sur l'égalité hommes-femmes (mariages forcés, concubinage, l'adultère féminin ...); sur le refus d'un islam politique ou de substitution sur les lois républicaines et la vie civile.

.

Il est évident que tout ce beau discours et ces belles intentions, ne seront jamais acceptés et tenus. Il faut être débile, ou inconscient, ou naïf (ce que n'est pas Macron) ou machiavélique (ce qu'est Macron) pour croire qu'un tel projet puisse voir le jour et être appliqué sans réserve. L'islam est un tout. Il restera toujours, par essence, un tout, immuable et non réformable.

.

Je reviens sur les deux autres points négatifs évoqués plus avant, qui seront causes supplémentaires (sinon primordiales) de l'échec programmé de cet impossible islam

de France :

1-L'opposition farouche et d'une intransigeante totale d'une part importante de la gent musulmane : au sein même du CFCM existent 9 fédérations musulmanes dont 3 courants franchement opposés à un islam à la française (le Mouvement Musulmans de France – émanation de l'ex UOIF, issue des Frères Musulmans – ; le courant Foi et Pratique du mouvement Tabligh -d'inspiration pakistanaise – et Milli Görüs – d'origine turque –). Sans compter un nouveau Collectif, celui des Musulmans de France (CMF), qui a concocté une contre-charte des Imams, insistant sur la prééminence de l'islam et donc s'opposant à toute synthèse entre islam et République. Et sans compter également les électrons libres, fanatiques islamistes comme l'ex-leader du Collectif contre l'Islamophobie (par ailleurs dissous mais toujours sous-jacent). Je souhaite beaucoup de plaisir à Darmanin pour fédérer tous ces gens-là.

2-La propension de l'exécutif à vouloir, quoi qu'il en coûte, créer un islam de France. Et, du fait de la rigidité ou du manque de cohésion de la partie adverse, sa propension à reculer et à céder des pans entiers de son propre cahier des charges initial. A preuve, la gourdasse Schiappa, vient de le démontrer en faisant un parallèle imbécile et honteux entre les pratiques des musulmans et de certains « évangélistes » américains (avec un prolongement-amalgame induit vers les chrétiens) en ce qui concerne la question des certificats de virginité des « femmes à marier ».

Pour toutes ces raisons (déjà bien suffisantes), Macron n'arrivera jamais (sauf à travestir et donc à trahir au final le projet) à mettre en place un véritable et tangible Islam de France.

Je dirais en outre que la confrontation entre l'exécutif et les représentants des musulmans ne s'est cantonnée qu'à des « offensives » basées, de part et d'autre, exclusivement par

le biais d'échanges de concepts mentaux, d'ordre religieux, politique, sociétal.

On vient d'apprendre avec stupéfaction ([le Figaro de ce jour voir note 1](#)) que le CFCM, avec son Conseil des Imams, a préparé, tout seul et comme un grand, son propre projet de charte des Imams ! Et que le texte concurrent (la Charte des Valeurs du Conseil des Imams) en « rajoute » en remettant en cause ce texte, en insistant beaucoup plus sur la prééminence de l'islam....

A ces petits jeux-là Macron et sa clique (ainsi que ce pauvre Darmanin astreint à aller seul au charbon) sont perdants d'avance.

Ce qui est effarant est que ces crétins qui nous gouvernent n'ont pas compris que la solution ne sortira pas de discussions entre les deux parties (toutes deux perverses, même si c'est à des degrés et de nature différente, et qui ont entamé une partie de bras de fer), mais, de la loi du plus fort. Vous aurez compris que pour tout esprit lucide (voire simpliste), le plus fort, en l'occurrence, doit être, ne peut être que l'Etat.

Macron ferait bien de s'inspirer de Bonaparte quand celui-ci a imposé aux juifs de France un concordat établissant les rapports entre l'Etat et la religion israélite. Il pourrait alors se dire que le patron, c'est lui, en sa qualité de représentant de l'Etat ; et que les gens d'en face n'ont qu'à se plier aux exigences de cet Etat. Cela peut paraître simple (voire simpliste) mais ce ne peut être que la seule la solution.

Macron, petit pantin gesticulant ! Réfère-toi à Bonaparte. Tu disposes du droit légitime de l'Autorité pleine et entière. Tu dois t'en prévaloir et t'en servir ! Quitte à ce que cela conduise à créer un schisme à l'intérieur de l'islam (ce qui

n'est pas ton problème). Tu ne dois céder sur rien et n'accepter aucun compromis. Sinon, tu déclencheras un processus irréversible qui conduira irrémédiablement notre pays et notre civilisation au chaos. Montre que tu en as !

Note 1

[...]

La polémique sur le contenu de cette charte porte sur cinq points.

Le premier problème concerne la priorité de la mission de l'imam. Des versions de travail avaient mis l'engagement citoyen en premier lieu mais la version – controversée – de ce vendredi inverse cet ordre pour mettre la priorité sur «l'installation sereine du culte musulman» et la «transmission» de la foi musulmane aux «jeunes générations», le tout dans «le cadre» de la République.

Le second problème aborde la liberté de conscience. Des premières versions de la charte avaient mentionné explicitement «la liberté de conscience» et le refus de «l'apostasie», «ridda» en arabe consistant – dans les interprétations les plus strictes mais le sujet est aujourd'hui controversé parmi les théologiens musulmans – à punir de mort celui qui quitterait sa foi musulmane. La version finale de la charte ne mentionne pas «la liberté de conscience», remplacée par «le respect de toutes les opinions». Mais le «droit de changer de religion» est mentionné et «il ne saurait justifier la criminalisation» ou «la stigmatisation».

Égalité homme-femme

Le troisième problème concerne l'égalité homme-femme. Le texte de la charte est sans ambiguïté parce qu'il rappelle l'article

1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et l'égalité en «dignité» de l'homme et de la femme dans le Coran. Mais il mentionne «l'excision» et les «mariages imposés» en simples notes de bas de page, en ayant supprimé la mention des «certificats de virginité» qui existaient auparavant.

Le quatrième problème est lié à la notion de fraternité. Des notions telles que le rejet du «révisionnisme ou du négationnisme de crimes contre l'humanité» ont ainsi été évacuées de la charte.

La cinquième question pose le rejet de «l'islam politique». La version finale de la charte ne le mentionne pas. Il était pourtant présent dans des versions précédentes. Il est remplacé par le concept «d'instrumentalisation de l'islam à des fins politiques». La charte précise que trois «concepts belliqueux» sont toutefois à «déconstruire»: «al-wala wal bara»: l'alliance avec l'islam ou le désaveu ; «takfir wal hijra»: l'anathème et l'exil ; «dar al-harb wa dar al-islam»: le territoire de la guerre ou le territoire de l'islam. Mais n'est plus mentionnée, comme dans une version de travail, la désignation de l'islam politique comme suit: «wahhabisme, salafisme, doctrine des Frères musulmans» et «toute mouvance» qui rejettent «la démocratie, la laïcité, l'égalité homme-femme» ou qui promeut «l'homophobie, la misogynie, l'antisémitisme, la haine religieuse». L'idée de lutte contre l'antisémitisme a aussi disparu de cet article.

[...]

[La «charte de l'imam», objet de polémiques](#)